



Les circulations douces à Rueil

Propositions de Rueil A Velo

Janvier 2013

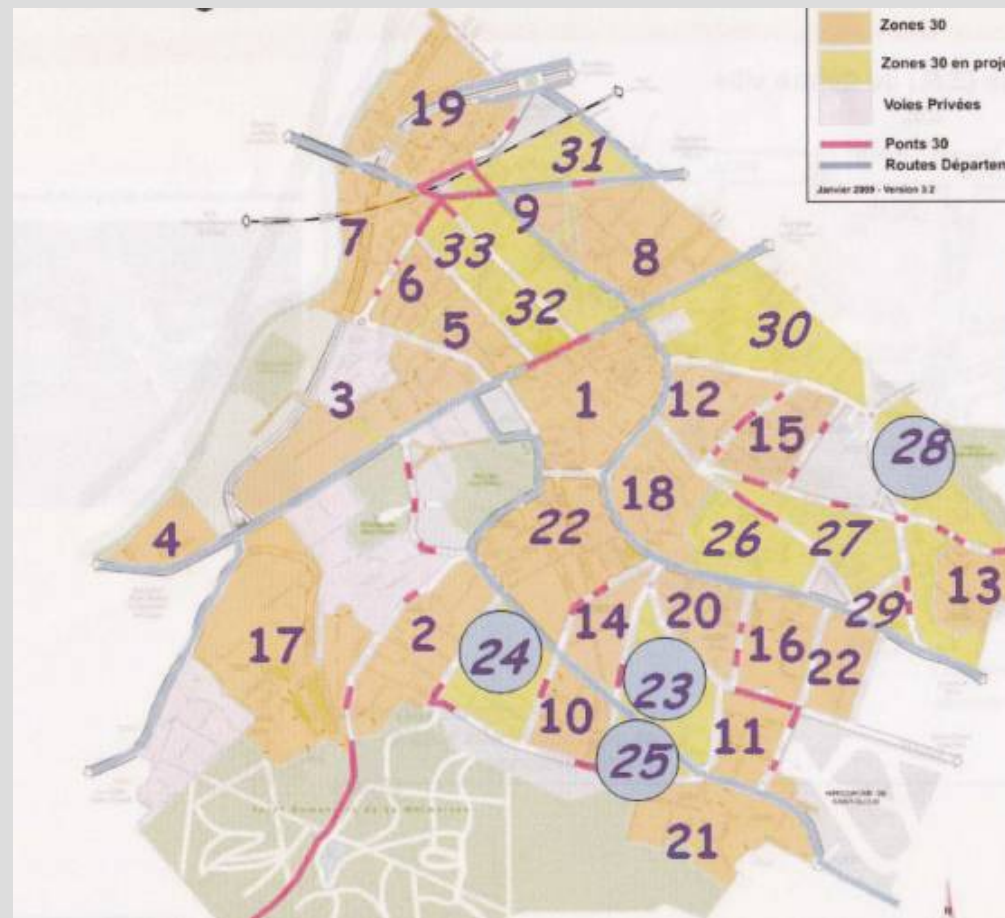
- Les zones 30
- Les zones de rencontre
- Des itinéraires vélo structurants
- Le stationnement des vélos
- Traitement des intersections
- Conclusion





Les circulations douces à Rueil Les zones 30

Une bonne partie de la ville est traitée mais l'effort doit être poursuivi pour arriver à 100%.
Les double sens cyclables (DSC) doivent être aménagés partout où la possibilité existe





Les circulations douces à Rueil

Les zones 30

- Pour le moment les voies inter-zones restent à 50km/h, mais la vitesse limite est souvent dépassée par les automobilistes
- En de multiples endroits, on peut déjà se demander si 50km/h est déjà raisonnable :
 - Bd des Coteaux hors Zone de rencontre
 - Av Albert 1er
 - Rue Danton
 - Certains points de l'Av F Roosevelt
 - ...
- A terme, Rueil, qui est une ville assez urbanisée devrait devenir une **ville 30**
 - **30 km/h serait la règle**
 - **50 km/h serait l'exception : en gros les voies départementales : RD913, 991, 180, 39**
 - Impact marginal sur la durée des trajets :
 - la vitesse moyenne en ville dense est de 20km/h environ
 - les pointes améliorent peu le temps de transport mais accroissent la dangerosité des accidents
 - le temps perdu est principalement dû au trafic et aux intersections



Les circulations douces à Rueil

Les zones de rencontre (ZR)

- Une grande partie de l'hyper centre de Rueil a été aménagée en ZR à l'été 2012
- **Les ZR apportent une grande sécurisation pour les plus vulnérables en ville :** familles, enfants, personnes âgées, vélos ; c'est une grande avancée pour un meilleur partage de la ville.
- L'effort reste à poursuivre en étendant le périmètre :
 - Bd Foch
 - Rue de Maurepas jusqu'à RD913
 - Av Clémenceau
 - ...
- Une réflexion est à mener pour rappeler sans ambiguïté aux automobilistes leur présence dans une ZR, car on constate une forte tendance à l'oubli
 - revêtement de la chaussée
 - marquages
 - panneaux





Les circulations douces à Rueil

Des itinéraires vélo structurants

- Les aménagements vélo sur Rueil ont été réalisés au fil d'opportunités locales sans vision d'ensemble.
 - Visible sur la carte des aménagements : principalement des segments non contigus
- Il existe 2 besoins :
 - intra Rueil :
 - accès au centre ville depuis la périphérie
 - accès à la gare RER
 - accès aux lycées et collèges
 - extra Rueil :
 - de / vers Paris via Suresnes
 - de / vers La Défense
 - de / vers Chatou
 - de / vers Bougival



Les circulations douces à Rueil

Des itinéraires vélo structurants intra Rueil : RER-Centre Ville

- La priorité doit être mise sur la liaison **gare RER / Centre ville**
 - l'aménagement par l'Av V Hugo est peu utilisé car il conduit au Bd Stell non aménagé, et non au centre ville directement
 - Éventualité de passer partiellement par la rue d'Estienne d'Orves plus plaisante
 - La traversée de l'Avenue de Colmar est à aménager
 - le chemin naturel est l'**Av Albert 1er**, dont l'aménagement était recommandé par le cabinet Le Gall et M Ricard
 - le trajet du RER vers le centre ville par l'Avenue de la République est dangereux pour les vélos (nombreux rétrécissements)
 - beaucoup de cyclistes remontent les trottoirs de l'Av Albert 1er
 - Conflit avec les piétons et risque d'accidents
- La traversée de la RD913 doit être aménagée car dangereuse



Les circulations douces à Rueil

Des itinéraires vélo structurants intra Rueil : RER-Centre Ville

- Piste cyclable remontante Av Albert 1er
– des réserves foncières ont été achetées par la ville Avenue Albert 1er pour déplacer le stationnement ; ne manque que la volonté de faire avancer le projet





Les circulations douces à Rueil

Des itinéraires vélo structurants extra Rueil

- Forte demande pour aller vers Paris et La défense
 - Depuis Rueil mais aussi Chatou / Vésinet ou Bougival
- Besoin d'une démarche concertée avec les communes avoisinantes
 - La création de la CAMV devrait améliorer la situation, mais les impacts concrets tardent à se manifester
 - Aménagement de la RD913 vers La Défense ? Ou itinéraire parallèle ?
 - Aménagement de la RD39 vers Suresnes / Paris ?
- Il est choquant que certains aménagements de Nanterre ne sont pas poursuivis sur Rueil :
 - Piste cyclable sur la Rue de Garches sur les hauts de Nanterre sans prolongement sur Rueil



Les circulations douces à Rueil

Le stationnement des vélos

Centre ville

- L'**encouragement** de la pratique du vélo nécessite la présence de points de stationnement en nombre suffisant et si possible sécurisés
 - Même si l'offre a beaucoup augmenté ces dernières années, il reste des points noirs principalement au centre ville : place de l'église ; médiathèque
 - Conflit avec les 2RM qui prennent la place de 2 vélos





Les circulations douces à Rueil

Le stationnement des vélos

Gare RER

- Le parc vélo sécurisé de la gare (Av Pereire) est un succès unanime
 - Nombre de place à augmenter dans le cadre de la gare multimodale
- Un parc fermé sécurisé a été installé cet automne sur le parking Sté Thérèse Avenue de Seine
 - Belle réalisation mais sous employée
 - Reste méconnu des cyclistes et mode d'utilisation non explicite
 - Manque une signalisation / banderole sur l'aménagement de type
« **VOTRE VELO EN SECURITE ET A L'ABRI POUR 1€ PAR MOIS** »





Les circulations douces à Rueil

Traitement des intersections

- Il subsiste à Rueil trop de feux tricolores à des intersections secondaires
 - La justification est souvent de faciliter la traversée des piétons à proximité des écoles
 - Les feux hachent inutilement la circulation des petites intersections
 - Le vert et le orange font **accélérer** les conducteurs
 - Va à l'encontre de la sécurisation des plus vulnérables
 - Le rouge arrête le trafic (motorisés et vélos) même s'il n'y a personne sur la voie adjacente (en période de faible trafic)
 - Génération de bruit et de pollution
 - Réduction de la vitesse moyenne
 - Privilégier les priorités à droite qui fluidifient et responsabilisent le trafic
 - Prévoir des passages piétons surélevés pour le passage des élèves avec si nécessaire un feu rouge **uniquement par bouton d'appel**
- Pour les feux tricolores inévitables, prévoir selon le cas des **tourne à droite pour les cyclistes** (nouvelle disposition du code de la route)





Les circulations douces à Rueil

Conclusion

- L'encouragement de la pratique du vélo n'apporte que des bénéfices pour notre ville et nos concitoyens
 - Réduction du nombre de véhicules à moteur dans les rues
 - Réduction du bruit et de la pollution
 - Réduction des temps de transport pour tous
 - Impact positif sur la santé reconnu par toutes les études
- Mais des aménagements sont nécessaires pour que cette pratique se fasse sans danger, et en harmonie avec les autres usagers (piétons)
- La ville de Rueil a progressé ces dernières années sous l'impulsion des associations, des Services Municipaux, des Conseils de Village et de la majorité des élus
- **Un gros travail reste à accomplir** en particulier pour aménager des parcours continus et sécurisants permettant l'accès aux points d'intérêt locaux et régionaux